



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE -** DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue du Tulipier 38

Identité du demandeur : **Sophie DUCHATELET**Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : Mettre en conformité la construction d'annexes - PU 28560

PRAS: zones d'habitation

Motif principaux de l'enquête :

application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

L'enquête publique se déroule :

A partir du 10/09/2024 et jusqu'au 24/09/2024 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels/fr

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 24/09/2024, soit :

par écrit à l'attention du :
 à l'adresse e-mail :
 Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles
 commissiondeconcertation@forest.brussels

• sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation. La commission de concertation aura lieu le mardi 08 octobre 2024.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 22.07.2024

Par le Collège : Pour le Bourgmestre,
La secrétaire communale, L'Echevin délégué,
(s) Betty MOENS (s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 28560

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

<u>demandeur:</u>

<u>aanvrager</u>: Sophie DUCHATELET

bien sis:

goed gelegen: Rue du Tulipier 38

A Forest - Te Vorst,

